FONDS FRANÇAIS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

Secrétariat du Fonds Français pour l'Environnement Mondial

Comité de sélection du FFEM

Date

NOTE D'OPPORTUNITE DE PROJET

Programme régional d'appui aux gestionnaires d'aires protégées de la Grande Région Caraïbe

Libellé court du projet	Programme d'appui aux aires protégées de la Grande Caraïbe
Pays/région	Grande Région Caraïbe
Institution membre porteuse	AFD, MTES, MEAE
Domaine d'application	Biodiversité
Thématique de concentration	Conservation et valorisation de la biodiversité / aires es protégées
Co-financeurs	OFB, UNEP
Contribution du FFEM	1 950 000 €
Bénéficiaire	NatureXpairs (Réserves Naturelles de France)
Bénéficiaire final	Gestionnaires d'aires protégées de la Caraïbe
Démarrage du projet	1er janvier 2026
Durée du projet	5 ans
Rédacteur de la fiche	Lucie Labbouz (Car-SPAW) et Emmanuelle Sarat (NatureXpairs)

Le modèle de Note d'Opportunité de projet (NOP) est destiné à l'usage des porteurs de projets et des institutions membres du FFEM. Il peut être adapté en fonction de l'opération envisagée.

La NOP est rédigée en français ou en anglais sur la base du plan indicatif suivant.

Des annexes succinctes peuvent être jointes à la Note.

I. DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROJET

Le résumé ne doit pas dépasser 1.500 mots (environ 1 page recto/verso).

I.1 Contexte et enjeux du projet/programme

Les aires protégées sont l'un des outils les plus efficaces pour protéger les écosystèmes et les espèces, accroître la résilience au changement climatique, améliorer les services écosystémiques et soutenir le développement économique. Cependant, de nombreux défis subsistent, comme le financement, la gouvernance et les capacités techniques. Les réseaux régionaux de gestionnaires d'aires protégées, tel que celui mis en place par le CAR-SPAW dans le cadre de la Convention de Carthagène, permettent de concevoir des actions de renforcement des capacités des gestionnaires par le biais d'échanges entre pairs et de capitaliser les meilleures pratiques dans les régions. Ce programme régional d'appui aux gestionnaires d'aires protégées, mobilisant des acteurs régionaux et français, vise à opérationnaliser et à renforcer ce réseau, pour répondre aux défis croissants rencontrés par les gestionnaires d'aires protégées et contribuer à l'atteinte de la cible 3 du cadre mondial pour la biodiversité.

I.2 Objectifs du projet/programme

L'objectif stratégique de ce programme régional d'appui aux gestionnaires d'aires protégées est de contribuer à la préservation de la biodiversité de la Grande Région Caraïbe.

Les objectifs spécifiques du projet sont les suivants :

1. Partager et renforcer les capacités des gestionnaires grâce aux échanges entre pairs, pour une gestion plus efficace et durable des aires protégées de la grande région Caraïbe ;
2. Répondre aux défis actuels et de demain en permettant une meilleure adaptation des aires protégées aux changements climatiques globaux
3. Garantir la bonne intégration de la société civile dans la protection de la biodiversité de la Grande région Caraïbes
4. Porter les enjeux et la voix des aires protégées au-delà de la région Caraïbe
5. Assurer la pérennisation du réseau et de ses actions pour la période post 2030

I.3 Contenu du projet/programme

Ce programme régional d'appui aux gestionnaires d'aires protégées s'articule autour des actions suivantes :

1. Élaborer et mettre en œuvre un plan régional multi-partenarial de montée en compétence des gestionnaires d'aires protégées et conservées
2. Mettre en œuvre un programme de compagnonnages et tutorats
3. Partager les bonnes pratiques avec d'autres réseaux régionaux d'AMP dans le monde
4. Tester une méthodologie d'adaptation des aires protégées aux changements climatiques sur des sites pilotes
5. Évaluer l'impact d'arrivage massif de sargasses sur la biodiversité, en formant les gestionnaires d'aires protégées au protocole régional déployé dans le cadre du projet SARGCOOP II (protocole testé sur 4 sites pilotes dans le cadre de SARGCOOP II)
6. Mettre en œuvre des projets pilotes de gestion du recul du trait de côte dans les aires protégées de la Grande région Caraïbes
7. Déployer les aires marines, terrestres ou côtières éducatives dans la grande région Caraïbe
8. Identifier et tester des modalités innovantes de gouvernance inclusive dans les aires protégées caribéennes
9. Mettre en place un appel à micro-projet associant gestionnaires d'aires protégées et société civile
10. Participer aux dynamiques des réseaux d'aires protégées supra-régionales

11. Représenter et valoriser les aires protégées et conservées caribéennes dans les grandes instances internationales
12. Animer des réflexions avec les gestionnaires et partenaires pour construire une feuille de route post 2030 pour le réseau
13. Proposer un modèle économique pour la pérennisation des actions et du réseau et une feuille de route post 2030

I.4 Montage organisationnel et institutionnel du projet/programme

Le programme est co-piloté par NatureXpairs, *the French Hub for Protected areas & people*, porté par Réserves Naturelles de France, et par le CAR SPAW – le centre d'activités régional pour le protocole relatif aux aires spécialement protégées et à la vie sauvage, issu de la Convention de Carthagène pour la protection de l'environnement marin de la Grande Région Caraïbe.

NatureXpairs est une alliance de gestionnaires d'aires protégées françaises aux compétences complémentaires, dédiée à la préservation, la conservation et la restauration de la biodiversité. Initiée en 2020 par les réseaux d'aires protégées françaises, NatureXpairs met l'expertise française au service de partenaires internationaux et enrichit ses propres pratiques par l'échange d'expériences avec d'autres pays et une approche concrète de partage entre pairs. NatureXpairs est soutenu par le Ministère de la transition écologique et de la Cohésion des Territoires, le Ministère de l'Europe et des affaires étrangères, l'Office français de la biodiversité et l'Agence française de développement.

Le Centre d'Activités Régional pour le protocole SPAW (CAR SPAW), hébergé par la France et positionné au sein de la DEAL Guadeloupe, est chargé de la mise en œuvre opérationnel du protocole SPAW. Il pilote notamment un réseau de 37 aires protégées d'importance particulière pour la Grande Région Caraïbe. Il est rattaché à l'autorité fonctionnelle du Programme des Nations Unies de la Caraïbe (UNEP – CEP), basé en Jamaïque, chargé du Secrétariat de la Convention de Carthagène et du Protocole SPAW.

Le programme sera administrativement porté par NatureXpairs (RNF). Le CAR SPAW, basé dans la Grande Région Caraïbe, accueillera les personnels dédiés au projet dans ses locaux. Sa mise en œuvre opérationnelle reposera sur NatureXpairs et les partenaires associés au projet (OFB, Conservatoire du Littoral, aires protégées françaises implantées dans les territoires français ultra-marins de la région : parcs nationaux, parcs naturels régionaux, réserves naturelles, conservatoires d'espaces naturels). D'autres partenaires au-delà de la région seront associés à la mise en œuvre de l'objectif 4, notamment le Consortium méditerranéen pour la biodiversité, et des liens seront tissés avec le réseau WIOMPAN par exemple.

I.5 Durée, coût, plan de financement et pérennité du projet/programme

Ce programme, dont le démarrage est souhaité dès 2026, s'étendra sur une durée de 5 ans, ce qui permettra l'inscription dans le temps des actions et des dynamiques entre gestionnaires d'aires protégées. Ce calendrier sera également cohérent avec l'horizon 2030 fixé pour l'atteinte de la cible 3 du KM GBF.

Ce programme se dessine dans la continuité de la stratégie et du plan d'action de la Convention de Carthagène et s'inscrit donc dans un cadre institutionnel fort qui garantit sa pérennité. Le réseau des aires protégées SPAW est en effet inscrit dans les textes internationaux ratifié par les Parties Contractantes du Protocole SPAW, gage de pérennité du réseau et du programme.

Le budget estimé pour ce programme est de 3,95 millions d'euros sur 5 ans.

Poste	Coût annuel	Coût sur 5 ans	
Ressources humaines	230000	1150000	3 ETP (1 coordinateur/ice, un chargé de projet pour accompagner les sites pilotes et un assistant admin) + 15 % encadrement

Actions de montée en compétence (formations, journées d'échange et compagnonnage)	190 000	950 000	2 formations, une rencontre régionale du réseau, une journée technique organisée par an + 1 appel à compagnonnage (entre 5 et 10 compagnonnages par an)
Mise en place initiatives pilotes changement climatique	150000	750 000	25 k€ par an par site pilote avec accompagnement d'experts du réseau (gestionnaires et RNF)
Micro-projets	100000	500 000	100 000 € par appel (entre 5 et 10 micro projets par an)
Déploiement aires éducatives	50000	250 000	25 k€ par an par site pilote avec accompagnement avec accompagnement d'experts du réseau (gestionnaires et OFB)
Test gouvernance inclusive	50000	250 000	25 k€ par an par site pilote avec accompagnement d'experts du réseau (gestionnaires et Conservatoire du Littoral)
Echanges réseaux supra-régionaux	20000	100 000	1-2 échanges par an impliquant 4-5 gestionnaires
TOTAL	790 000	3 950 000	

II. JUSTIFICATION D'UNE INTERVENTION FFEM

La justification devra tenir sur 1 page recto/verso.

II.1 Contribution au développement durable local, économique et social du pays

Ce programme a pour bénéficiaire final les gestionnaires d'aires protégées, afin de leur donner les outils et de renforcer leurs capacités pour une meilleure gestion de leur aire protégée. Si les aires protégées ont pour objectif primeur la préservation des milieux naturels, elles peuvent également être considérées comme un outil de développement local, permettant diversifier l'économie locale et d'accroître l'attractivité du territoire. Le programme aura donc un impact positif indirect sur la biodiversité et les communautés locales de chacun des territoires concernés.

L'enjeu de la bonne gestion de ces aires protégées est en particulier de permettre de concilier un développement local durable et inclusif, avec la conservation de la biodiversité.

En promouvant une gestion efficace et durable des aires protégées de la Grande Région Caraïbe, ce programme permettra donc de soutenir une économie durable et de garantir l'inclusion de la société civile, et en particulier les Peuples Indigènes et des communautés locales dans la gestion de ces aires protégées (notamment au travers des actions « *Identifier et tester des modalités innovantes de gouvernance inclusive dans les aires protégées caribéennes* et « *mettre en place des appels à micro-projets associant gestionnaires d'aires protégées et société civile* »)

En permettant l'opérationnalité du réseau d'aires protégées SPAW, ce programme régional résultera en des aires protégées plus efficacement gérées, résilientes, inclusives et aura des retombées sociales et économiques positives pour les populations locales sur le moyen et long terme.

II.2 Contribution à la préservation de l'environnement mondial et viabilité au plan écologique et environnemental

Le cadre mondial pour la biodiversité Kunming-Montréal, par son objectif 3, appelle à la conservation et à la gestion de 30 % des zones terrestres, des eaux intérieures et des zones côtières et marines par le biais d'aires protégées et d'« autres mesures de conservation efficaces » d'ici à 2030. La couverture mondiale des aires marines protégées est actuellement d'environ 8 % à l'échelle planétaire. Seulement 5,9 % environ des récifs coralliens de la planète sont inclus dans des aires marines protégées et 2,2 % de l'océan mondial sont protégés par des zones d'interdiction de pêche. La communauté internationale est donc confrontée à un défi de taille pour disposer d'aires marines gérées efficacement et atteindre l'objectif 30x30. Ces défis comprennent l'amélioration des connaissances scientifiques, une gouvernance inclusive, un suivi et un contrôle efficaces de ces aires protégées, les capacités techniques et humaines des gestionnaires d'aires protégées et le financement.

Les réseaux de gestionnaires d'aires protégées sont définis par l'UICN comme « *un ensemble d'aires protégées individuelles fonctionnant en coopération et en synergie, à différentes échelles spatiales et avec une gamme de niveaux de protection, afin d'atteindre des objectifs écologiques de manière plus efficace et plus complète que les sites individuels ne pourraient le faire seuls.* »

Ce programme régional d'appui aux gestionnaires d'aires protégées contribuera donc d'autant plus à la préservation de l'environnement de la Grande Région Caraïbe, et de l'environnement mondial, qu'il s'inscrit dans une dynamique de réseau.

II.3 Caractère exemplaire et innovant, caractère démonstratif et reproductible pour un passage à l'échelle du projet/programme

Ce programme s'inspire en partie du projet « Varuna_Aires Marines Protégées », co-piloté dans l'Océan Indien par NatureXpairs (RNF et l'OFB). Varuna_AMP fait partie du programme Varuna Biodiversité, financé par l'AFD et piloté par Expertise France sur 4 ans (2022-2025). Il vise à opérationnaliser et à appuyer les réseaux de gestionnaires pour améliorer la coordination et les capacités de gestion des AMP, en particulier le réseau WIOMPAN. Les activités incluent l'animation du réseau de gestionnaires des îles du sud-ouest de l'océan Indien, la formation, le soutien aux collaborations techniques et aux compagnonnages, et la préparation d'une stratégie de pérennisation post-2025 pour assurer la continuité des efforts de conservation.

Fort des impacts positifs de ce projet dans l'océan Indien (voir bilan à mi-parcours de Varuna_AMP), le programme d'appui proposé par NatureXpairs et le Car-Spaw démontre le caractère reproductible de Varuna_AMP dans la Grande Caraïbe. Ainsi, le premier objectif axé sur le partage de compétence entre pairs facilitera le transfert de compétences au sein de la région, existantes mais encore peu valorisées.

Sa dimension et son ambition sont néanmoins de plus grande ampleur, avec le déploiement d'actions innovantes sur le terrain dans différents sites pilotes autour de l'adaptation au changement climatique ou de dupliquer des initiatives innovantes liées à l'arrivage massif de sargasses dans les aires protégées. Un accent sera porté sur l'inclusion de la société civile dans les aires protégées, par le déploiement du dispositif français « aires éducatives », (permettant s'associer la jeunesse) ou encore des essais de modalités de gouvernance inclusive dans les aires protégées de la Grande Région Caraïbe.

Ce programme associera l'ensemble des aires protégées de la Grande Caraïbes et leurs partenaires, ainsi que plusieurs partenaires français clé qui pourront mettre en œuvre une ou plusieurs actions du programme : Office français de la biodiversité, Conservatoire du Littoral, Réserves naturelles de France et Tour du Valat (via le Consortium méditerranéen pour la biodiversité).

Le programme permettra également d'impliquer plus spécifiquement les aires protégées françaises présentes dans la Grande Caraïbe, dont certaines sont déjà labellisées SPAW. Ces aires protégées pourront être à la fois bénéficiaires du projet, en participant aux actions de montée en compétence et échanges entre pairs proposées par le projet, mais également actrices, en se proposant comme sites pilotes pour l'expérimentation de méthodes sur l'adaptation au changement climatique et la gestion du recul du trait de côté, évaluer les impacts des échouages de sargasses, ou tester des modalités de gouvernance plus inclusives. Elles pourront également bénéficier des appels à micro-projet leur permettant de s'associer à la société civile pour déployer des actions concrètes sur le terrain.

II.4 Acceptabilité sociale et culturelle

Pour garantir sa bonne insertion dans le paysage Caribéen, ce programme s'appuie sur les besoins identifiés des gestionnaires d'aires protégées de la Caraïbe et en collaboration avec les programmes et partenaires Caribéens. Ce

travail a été mené par le Car-Spaw en 2023 et en 2024. Un atelier d'identification des besoins et des expertises des gestionnaires a notamment été organisé en novembre 2024 avec NatureXpairs pour permettre de bâtir le programme de renforcement des capacités des gestionnaires de manière concertée. Les réflexions issues de cet atelier nourriront les actions du programme, qui seront établies de manière partenariale avec les gestionnaires sur le terrain, qui feront le lien avec les acteurs locaux et qui seront garant de la bonne acceptabilité sociale et culturelle des actions mises en place sur leurs territoires. Enfin, l'objectif dédié à la bonne intégration de la société civile dans la gestion des aires protégées, et en particulier la mise en place de micro-projets co-portés par la société civile et les gestionnaires d'aires protégées doit renforcer l'acceptabilité sociale et culturelle du programme.

II.5 Dispositif de suivi-évaluation envisagé

Un cadre logique et des indicateurs de suivi du projet seront mis en place. Un rapportage technique et financier sera réalisé tous les semestres. Un comité de pilotage, constitué des porteurs du projet, des partenaires associés et des financeurs et de gestionnaires « représentants » du réseau SPAW se réunira régulièrement et sera chargé d'évaluer les actions et les résultats du projet.

La prise en compte du genre sera assurée tout au long du projet, en permettant notamment une participation équitable entre les hommes et les femmes gestionnaires dans les actions de montée en compétence et les échanges entre pairs. Les compagnonnages pourront encourager les échanges impliquant des petites aires protégées isolées. Les micro-projets co-portés par la société civile et les gestionnaires d'aires protégées porteront une attention particulière à l'inclusion des femmes et de la jeunesse, ainsi qu'aux communautés isolées et vulnérables.

Les connaissances issues des actions du projet feront l'objet de fiches de capitalisation qui seront rédigées au fil de l'eau et partagées en anglais, français et espagnol. Elles seront valorisées lors de webinaires, à l'occasion d'évènements évènement et à l'échelle supra-régionale, lors des échanges avec d'autres réseaux d'aires protégées. Des interviews vidéos et des portraits des bénéficiaires du projet (gestionnaires et société civile) seront également produits et partagées. Ces ressources seront mises à disposition sur un site internet dédié au programme.

La pérennité des actions fait l'objet d'un axe de travail dédié (objectif 5) et permettra de disposer d'une feuille de route et d'un modèle économique crédible pour la période post 2030, accompagné de premières pistes de collaboration futures.

***